

Bronzage en cabine - Point Soleil a affiché 15% de croissance en 2009

Premier réseau français de centres de bronzage, Point Soleil a connu en 2009 une croissance de 15% avec l'ouverture de 24 nouveaux centres, ce qui porte à 137 leur nombre total au 31 décembre 2009.



Dominique Baumier
Directeur Général

Le nombre de centres Point Soleil augmente régulièrement depuis 2003. Cette constante s'est ainsi vérifiée au cours des trois dernières années. Le réseau, qui comptait 102 centres en 2007 et 119 en 2008, a atteint les 137 centres fin 2009.

A périmètre comparable, le chiffre d'affaires du réseau a enregistré une faible baisse de 1% en 2009, après avoir connu une hausse historique de 23 % en 2008. Dans un contexte jugé difficile, Point Soleil maintient son chiffre d'affaires réseau à 26,58 millions d'euros, contre 26,84 millions d'euros en 2008, ce qui est jugé satisfaisant par les dirigeants compte tenu de la conjoncture défavorable.

Dominique Baumier, Directeur Général de Point Soleil, anticipe une reprise modeste de l'activité économique en 2010, une relance plus soutenue étant attendue en 2011. Les dernières études publiées en faveur du bronzage en cabine devraient en effet favoriser le développement de l'activité.

Pour 2010, Point Soleil vise une vingtaine de nouvelles ouvertures, en donnant priorité à la province, Paris et la Région parisienne ayant maintenant atteint la centaine de centres. Il se fixe également plusieurs priorités : poursuivre l'amélioration de la performance individuelle des points de vente du réseau et positionner la marque comme le seul référent du bronzage et du bien-être en France.



A propos de Point Soleil :

Point Soleil est le premier réseau de centres de bronzage en France, avec 135 centres. Sa longue expérience, son engagement sur la qualité, la sécurité et l'hygiène le positionnent comme le leader incontesté du bronzage en cabine. Plus de 8 millions de français, dont 45% d'hommes, font régulièrement des UV et le réseau Point Soleil accueille quotidiennement jusqu'à 9.000 clients. Point Soleil rappelle que le rayonnement d'un appareil de bronzage UV peut affecter la peau et les yeux. Ces effets biologiques dépendent de la nature et de l'intensité du rayonnement, ainsi que de la sensibilité de la peau des individus.

Site web : www.pointssoleil.com
L'actualité de Point Soleil : www.infinities.fr